

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 février 2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	10	11

Vote
Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0 NPPV : 0

L'an 2024, le 23 février à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 13 février 2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 13 février 2024.

**Présents** : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud ; Mrs Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

**Absente excusée** : Mme Bernadette Gaulot qui donne pouvoir à Mme Hubert Marie-Noëlle.

**A été nommée secrétaire** : Stéphane Vernier

### 13 – Dossier ravine

#### ETUDE DE LUTTE ET DE PREVENTION DES INONDATIONS PAR RUISSELLEMENT SUR LA COMMUNE DE VERBIESLES

Madame le Maire rappelle le contexte en évoquant la coulée de boues du 4 juin 2021, qui a impacté les habitations en aval dans le lieu-dit du « vieux val ». Cet événement a été reconnu en catastrophe naturelle par les services de l'Etat. Suite à cela une étude a été réalisée par le BRGM afin de diagnostiquer l'événement et d'émettre des recommandations. Au vu du risque, des mesures doivent être prises afin de réduire l'exposition des riverains à ce genre de phénomènes. Il est proposé que la commune procède à la désignation d'un bureau d'études pour réaliser un diagnostic précis. Ce diagnostic permettra d'identifier les causes et de définir et chiffrer les aménagements à envisager pour réduire l'occurrence de tel événement. Le montant de l'étude est estimé à 20 000 € HT. Cette dernière peut être financée jusqu'à 80 % par le Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau et la DETR. Madame le Maire présente à l'Assemblée le rapport d'analyse concernant la consultation pour l'étude relative aux inondations par ruissellement.

Ce rapport a été établi par l'assistant à maîtrise d'ouvrage du Département suite à un avis d'appel d'offres en procédure adaptée ouverte publié le 16 octobre 2023.

3 offres ont été reçues dans le délai imparti et aucune hors délais.

Au regard des critères d'analyse des offres et compte tenu du tableau de classement des offres, l'offre la mieux disante est celle du bureau d'études LIOSE.

Nom du candidat	Note finale	Proposition financière	Classement
GéniEau – Feyzin	82,85	28 940,00€ HT	2
LIOSE – Laon	98	17 980,00 € HT	1
Gestion Hydro - Ennery	14,54	49 470,00 € HT	3

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché relatif à l'étude et la prévention des inondations par ruissellement sur la commune de Verbiesles à l'entreprise LIOSE pour un montant de 17 980,00 € HT et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Extrait certifié conforme au registre des  
délibérations,  
Fait à Verbiesles, le 23 février 2024  
Le Maire,  
Marie-Noëlle HUBERT

